

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01730 Numéro SIREN : 810 370 734 Nom ou dénomination : A.C.M

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/056119

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/056119**
n° de gestion : **2015B01730**
n° SIREN : **810 370 734 RCS Lyon**

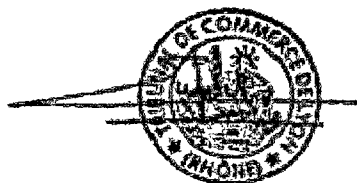
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.M - Société par actions simplifiée
69 rue Ney 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5391991

① **BILAN SIMPLIFIE**

DGFiP N° 2033-A-SD2019

Désignation de l'entreprise		SAS ACM LE NAPOLITAIN		69 RUE NEY		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		69006 LYON						
SIRET		8 1 0 3 7 0 7 3 4 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122017				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	70 000	012		70 000		
		014	2 250	016		2 250		
	Immobilisations corporelles*	028	63 859	030	24 999	38 860		
	Immobilisations financières* (1)	040	50	042		50		
	Total I (5)	044	136 159	048	24 999	111 160		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 720	052		2 720	
		Marchandises *	060	7 100	062		7 100	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070				
		072	26 514	074		26 514		
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	45 793	086		45 793		
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	82 127	098		82 127		
	Total général (I + II)	110	218 286	112	24 999	193 287		
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000					
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126	1 000					
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	2 367					
	Report à nouveau	134	928					
	Résultat de l'exercice	136	23 889					
	Provisions réglementées	140						
Total I	142	38 184						
Provisions pour risques et charges		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	44 328					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	21 583					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	89 193					
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176	155 103					
Total général (I + II + III)				180	193 287			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	50	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	34 024		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	136 159		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS ACM LENAPOLITAIN		Exercice N clos le 31/12/2017		Exercice N-1 clos le		Néant	
A - RESULTAT COMPTABLE				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	726				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214	297 954			
			intracommunautaires	217	218				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	13 480				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	312 161				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	15 559				
	Variation de stock (marchandises) *			236	(2 735)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	77 983				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(220)				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	73 018			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	584	244	1 625			
	Rémunérations du personnel *			250	80 090				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	18 602				
	Dotations aux amortissements *			254	11 371				
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		260	8 164			
		Total des charges d'exploitation (II)			264	283 455			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	28 705				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					
	Produits exceptionnels		(IV)	290					
	Charges financières		(V)	294	1 325				
	Charges exceptionnelles	{ Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	207			
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	3 284				
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	23 889			
B - RESULTAT FISCAL				312	23 889	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 284				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	207				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992			
	Divers * ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
					350	5 484			
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	21 896	354		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
Déficits	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	21 896	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **193 287 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **312 161 euros** et un total **charges** de **288 272 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **23 889 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice			10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			10 000,00

--

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			72 250			72 250
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			72 250			72 250
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement			25 172			25 172
	Instal technique, matériel outillage industriels			9 629			9 629
	Instal., agencement, aménagement divers			13 150			13 150
	Matériel de transport			11 250			11 250
	Matériel de bureau, mobilier			4 658			4 658
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			63 859			63 859
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			50			50
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			50			50
TOTAL				136 159			136 159

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		6 366		6 366
	Instal technique, matériel outillage industriels		7 143		7 143
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		5 120		5 120
	Matériel de transport		3 255		3 255
	Matériel de bureau, mobilier		3 115		3 115
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			24 999		24 999
TOTAL			24 999		24 999

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017		Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	887		887
TOTAL	887		887

--

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017		Variations	
				%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	157		157	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 888		16 888	
Dettes fiscales et sociales	4 813		4 813	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	17		17	
TOTAL	21 875		21 875	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017		Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

--

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017		Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Etats financiers au 31/12/2017

ETATS FISCAUX

ACM
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 69 Rue NEY
69006 LYON
810.370.734 RCS LYON

Madame BOULLAULT Mélanie

11 Chemin des haies
69110 STE FOY LES LYON

Le, 25 juin 2018

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre société se tiendra 30 juin 2018, 69 Rue Ney 69006 LYON à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président
- Approbation des comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2017 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

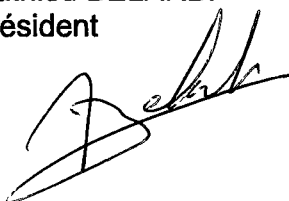
- Soit remettre une procuration à un autre associé ou à un tiers,
- Soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire.

Les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits sur un compte tenu par la Société au jour de l'assemblée.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Mathieu BELARBI
Président



ACM
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 69 Rue NEY
69006 LYON
810.370.734 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018**

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, notre chiffre d'affaires a augmenté en valeur relative par rapport à celui de l'exercice précédent (sur une période équivalent de 12 mois).

De la même manière, le niveau de nos charges s'est stabilisé, ce qui nous a permis de dégager un résultat net très satisfaisant de 23 888.98 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs sont au moins de conserver ce volume d'activité nous permettant de dégager de nouveau des bénéfices.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 298 680.36 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 13 480.21 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 163 619.11 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 624.79 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 80 090.19 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 18 601.86 euros.

La société emploie 5 salariés.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 11 370.61 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 8 163.78 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 283. 455.44 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 28 705.13 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -1325.15 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 27 379.98 euros.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 207,00 euros et en l'absence d'un impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 23 888.98 euros.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 193 287.00 euros.

-

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 23 888.98 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	23 888.98 euros
Autres réserves	23 888.98 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

-

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Mathieu BELARBI
Président



Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 69 Rue NEY
69006 LYON
810.370.734 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

L'an 2018, le 30 juin à 17 heures,

Les associés de la société ACM LE NAPOLITAIN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 69, Rue NEY 69006 LYON sur convocation faite à chaque associé, conformément aux statuts sociaux.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mathieu BELARBI, en sa qualité de Président de la Société.

M^r LE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du

 
L-c

jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée par 3 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 23 888.98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

23 888.98 euros

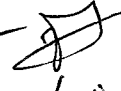
Affectation :

Autres réserves

23 888.98 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par 3 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

 
L.C

TROISIEME RESOLUTION

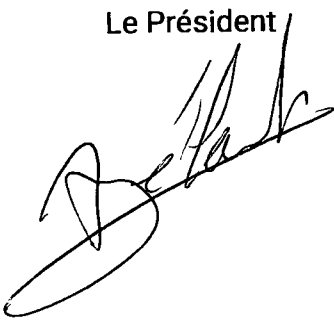
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par 1000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

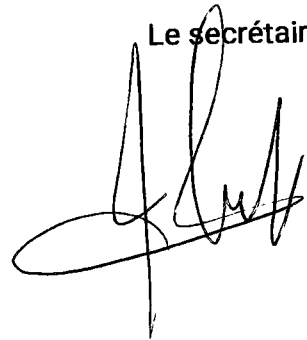
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le secrétaire

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and a long horizontal stroke at the bottom.